

ASSURANCES PROFESSIONNELLES

SOLUTIONS DIGITALES ET
ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

The logo for AFODP, featuring the letters 'A', 'F', 'O', 'D', and 'P' in a stylized font. The 'O' is a solid orange circle, and the 'D' has a white circle inside it. The letters are in shades of blue and green.

Audit gratuit et sans
engagement de vos
contrats d'assurance



Accompagnement
pour identifier
vos besoins



Spécialiste des professionnels
de la protection des données



TOUS RISQUES BUREAUX

C'est quoi ?

Couverture des dommages ubis par vos locaux professionnels, leur contenu et leurs conséquences sur votre chiffre d'affaires.

Avantages du contrat :

- Contrat en «tous risques sauf» : tous les événements sont garantis, sauf ceux expressément exclus,
- Votre matériel mobile est couvert dans le monde entier,
- Garantie **des pertes de chiffre d'affaires et des frais consécutifs à un sinistre.**
- Couverture possible des œuvres d'art.



RESPONSABILITÉ CIVILE PROFESSIONNELLE

C'est quoi ?

Prise en charge des frais de défense et des dommages-interêts en cas de mise en cause par un client ou un tiers dans le cadre de vos prestations.

Avantages du contrat :

- Une **prime forfaitaire**, non régularisable sur la période passée en cas d'augmentation de CA,
- Aucune sous-limite de garantie, y compris en cas de reconstitution des données perdues et de transmission de virus.
- Couverture des litiges liés à la **propriété intellectuelle, la confidentialité ou vos engagements contractuels.**
- y compris en cas de reconstitution des données perdues et de transmission de virus.
- Les **retards accidentels** dans la prestation,
- Garantie spécifique pour **désamorcer à l'amiable** une mise en cause.



CYBER RISQUES

C'est quoi ?

Prise en charge des conséquences financières et juridiques en cas d'atteinte à vos données ou d'une intrusion dans votre système d'information.

Avantages du contrat :

- **L'assistance** informatique et juridique 24/7,
- Les dommages subis par l'entreprise attaquée (**pertes d'exploitation**),
- **Les réclamations de tiers** en cas de données perdues,
- Les enquêtes, sanctions et pénalités assurables,
- **La négociation et le paiement de la rançon** en cas de cyber extorsion.



RESPONSABILITÉ DES DIRIGEANTS

C'est quoi ?

Prise en charge des frais de défense et dommages-interêts en cas de mise en cause personnelle d'un dirigeant de droit ou de fait dans le cadre de ses fonctions.

Avantages du contrat :

- Garantie des représentants légaux et **des dirigeants opérationnels** (y compris les managers),
- Frais de défense liés à la **responsabilité pénale et fiscale du dirigeant**,
- Frais de communication de crise et d'atteinte à l'image du dirigeant,
- Frais de procédure en cas de prévention des difficultés financières de la société assurée.



PROTECTION JURIDIQUE

C'est quoi ?

Couvrir les frais d'avocats et d'experts de votre entreprise en défense et en attaque, lors d'un litige avec un salarié ou un tiers (client, fournisseur, etc.)

Avantages du contrat :

- Nombreux domaines d'intervention : pénal, social, prud'homal, commercial, administratif voire fiscal.
- Privilégier les **négociations amiables** pour régler vos litiges,
- **Accompagnement juridique** et consultations téléphoniques avec un interlocuteur dédié chez l'assureur.



AUTO MISSION

C'est quoi ?

Couvrir vos salariés en cas d'usage de leur véhicule personnel dans le cadre de votre activité professionnelle.

Avantages du contrat :

- Couvrir le **risque juridique et financier pour l'entreprise** en cas d'accident du salarié avec son propre véhicule,
- **Compléter l'assurance des véhicules de vos salariés** si leur usage professionnel n'a pas été déclaré,
- Éviter un surcoût sur la prime d'assurance du véhicule personnel de vos salariés.



HOMME-CLÉ

C'est quoi ?

Protection financière de l'entreprise en cas de décès ou d'invalidité d'une personne essentielle au maintien de son activité.

Avantages du contrat :

- Capital versé à l'entreprise en cas de Décès ou de Perte totale et irréversible d'autonomie,
- **Limiter l'impact** d'une baisse significative du chiffre d'affaires,
- Assurer un **management de transition** ou **recruter un remplaçant**,
- Couvrir une opération de financement de type LBO ou MBO.



ÉTUDE SUR-MESURE

Nous pouvons intervenir pour tous les besoins en assurance des adhérents, autres que les 8 solutions présentées.



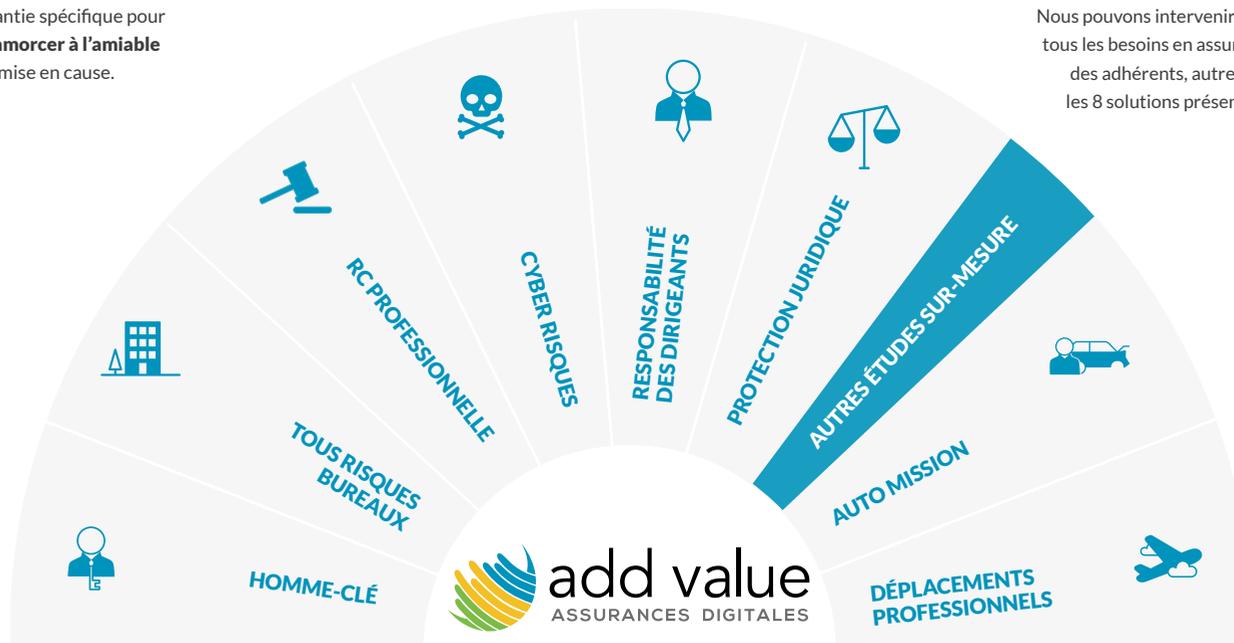
DÉPLACEMENTS PROFESSIONNELS

C'est quoi ?

Couverture des risques encourus par vos salariés lors de leurs déplacements professionnels en France et à l'étranger.

Avantages du contrat :

- Capital décès ou invalidité en cas d'accidents corporels,
- Assistance médicale : **frais médicaux à l'étranger, rapatriement**,
- Incidents de voyages : annulation, modification, perte de bagages,
- Sécurité : **évacuation politique ou sécuritaire** (y compris catastrophes naturelles).



ÊTRE À VOS CÔTÉS POUR TOUTES VOS ASSURANCES PROFESSIONNELLES

Nous vous proposons une expérience de souscription simple et digitale, l'appui d'une équipe de spécialistes et un accompagnement qui va de la gestion de vos contrats jusqu'au suivi des indemnisations.



Un **parcours de souscription** digital et sécurisé pour vos contrats



Un **seul courtier** pour gérer tous vos contrats d'assurance



Le conseil et l'accompagnement d'un **interlocuteur dédié**



Des études **sur-mesure** pour répondre à vos besoins spécifiques



Audit gratuit et sans engagement de vos contrats existants

QUI EST ADD VALUE ASSURANCES ?

Partenaire de l'AFCDP, Add Value est un courtier digital, spécialiste des risques d'entreprises. Nous offrons une gamme complète de produits et services pour vos assurances professionnelles.

www.add-value.fr/affinitaire

Contactez-nous pour un audit gratuit de vos contrats d'assurance :

01 30 10 18 31
affinitaire@add-value.fr

Devis en ligne 24/7 :

